

Convocation du 27 juin 2011

## **SÉANCE DU 05 JUILLET 2011**

Le cinq juillet deux mil onze, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIVILLE, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean ARLIX, Maire.

PRÉSENTS : Jean ARLIX, Bernard BLANCO, Philippe MERCIER, Monique DORANGE, Marie-Christine GUITTET, Cécile LECESNE, Stéphane MASSON Bernard PAYSANT et Gérard SANSON.

ABSENT : Denis BIENVENU, Frédéric DEVAUX, Serge DEGOUEY, Mathias LEGUERRIER, Valérie BIGOT et Nadine VIGOR (excusés)

Secrétaire de séance : Stéphane MASSON

### **Délibération n° 2011 – 064 – Réforme territoriale – schéma départemental de coopération intercommunale – avis du conseil municipal**

Le Maire soumet au conseil municipal le courrier de monsieur le Préfet de la Manche adressé le 2 mai 2011 présentant son projet de schéma départemental de coopération intercommunale conformément à la loi portant réforme territoriale du 16 décembre 2010

Le conseil municipal doit émettre un avis sur ce projet dans le délai de 3 mois à compter de la date ci-dessus. A défaut d'avis avant le 2 août 2011 l'avis du conseil municipal sera réputé favorable.

Le rendu des travaux du cabinet Sémaphores commandé par la Communauté de Communes de la Hague portant sur « l'étude sur les conséquences d'une fusion entre la communauté de communes de la Hague et la communauté de communes de Douve et Divette » fixé au 1<sup>er</sup> juillet rend difficile un avis définitif avant le 2 août 2011.

Le maire propose en conséquence de surseoir à statuer sur cette question en émettant un avis défavorable au projet actuel de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par monsieur le Préfet en indiquant que l'avis du conseil municipal ne sera donné que lorsque chacun aura pris le temps de s'imprégner de l'étude et d'en débattre soit pour la mi-septembre 2011 au plus tard.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale, présenté par monsieur le Préfet de la Manche en date du 2 mai 2011, dans l'attente du rendu finalisé de l'étude mentionnée ci-dessus. Un nouvel avis sera, en conséquence, émis pour la mi-septembre 2011, au plus tard.**

## **Délibération n° 2011 – 065 – Demande de subvention de Football Club Sud Hague**

**Suite à sa demande de subvention, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 460 € au Football Club Sud Hague. La dépense sera imputée à l'article 6574.**

## **Délibération n° 2011 – 066 – Demande de subvention ASSUN Tennis de Table**

Le maire présente le courrier de l'ASSUN Tennis de Table demandant une subvention exceptionnelle de 80 € dans le cadre du championnat de France à Nantes les 25 et 26 juin 2011 auquel participe Romain LECACHEUR, domicilié à Biville.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour verser une subvention de 80 € à l'ASSUN Tennis de Table. La dépense sera imputée à l'article 6574.**

## **Délibération n° 2011 – 067 – Gîtes les Gravelots – présentation du bilan de la délégation de service public pour l'exercice 2010 - 2011**

Le maire présente le rapport annuel, le compte rendu et les comptes de résultat des gîtes « les Gravelots » proposé par madame Chantal SOBIERAJ, délégataire et ce pour l'exercice 2010 – 2011.

**Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de résultat présentés.**

## **Délibération n° 2011 – 068 – Subvention Mutame Normandie**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter une subvention de 600 € à l'article 6574 pour la Mutame Normandie, mutuelle des agents communaux.

## **Délibération n° 2011 – 069 – Installation d'une serre de rempotage**

Le Maire informe que les employés communaux souhaiteraient produire les fleurs pour confectionner les jardinières et les massifs. La commission fleurissement a émis un avis favorable à ce souhait.

Pour ce faire, le Maire propose d'acquérir une serre de rempotage d'environ 100 m2 et présente deux devis.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité**

**-donne son accord pour l'acquisition d'une serre de rempotage**

**- décide de retenir le devis le moins disant émanant de AGRIAL Rue des Tohagues 50440 BEAUMONT HAGUE pour un montant de 4 214.46 € TTC. La dépense sera imputée à l'article 2188.**

**- décide les virements de crédits comme suit :**

**Dépenses**

<b>Article 2188</b>	<b>Autre matériel</b>	<b>+ 4 300.00 €</b>
<b>Article 61522</b>	<b>Entretien bâtiments</b>	<b>- 4 300.00 €</b>
<b>Article 023</b>	<b>Virement section investissement</b>	<b>+ 4 300.00 €</b>

**Recettes**

<b>Articles 021</b>	<b>virement de la section de fonctionnement</b>	<b>+ 4 300.00 €</b>
---------------------	---	---------------------

## **Délibération n° 2011 – 070 – Achat panneaux de voirie**

Le maire présente deux devis pour l'acquisition de panneaux de voirie, de cônes et de fiches limites d'obstacle.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir le devis le moins disant émanant de LECOUFLE – 50110 TOURLAVILLE pour un montant de 1 765.20 € TTC. La dépense sera imputée à l'article 60633.**

## Informations diverses

Le maire présente la liste des travaux d'entretien de voirie 2012 demandés à la C.C.H. suite à la commission des travaux :

- 1 - Enrobé suite Hameau Moulin
- 2 – Pluvial et enrobé chemin de la Fontaine
- 3 – Empierrement chemin de la Fontaine (accès fontaine)
- 4 - Empierrement chemin du Costil Frappier
- 5 – Empierrement chemin du Camps des Soldats